



Communiqué Journée Internationale pour les droits des Femmes

À l'occasion de la Journée Internationale pour le droit des Femmes, SOS Disparus et le Collectif des Familles de Disparu(e)s en Algérie (CFDA) rappellent qu'en Algérie, des mères, des épouses, des sœurs et des filles se mobilisent depuis maintenant plus de vingt ans pour connaître la vérité sur le sort réservé à leurs proches disparus. Le 8 mars constitue pour elles une occasion de faire entendre leurs revendications.

La pratique des disparitions forcées a engendré de terribles conséquences pour les femmes ayant subi la disparition d'une mère, d'une fille, d'une sœur, d'un père, d'un mari, d'un fils ou d'un frère. Outre la douleur de l'absence et l'impossibilité de faire le deuil, les femmes ayant subi la disparition de leurs proches se trouvent souvent en situation de grande précarité. Leur quotidien est en effet marqué par un sentiment d'attente intolérable et par des difficultés d'ordre économique.

Cette journée du 8 mars est l'occasion de rappeler la persistance des discriminations subies par toutes les femmes, mais aussi de souligner le rôle décisif qu'elles jouent dans leurs pays et leurs communautés.

Les femmes ne sont pas seulement victimes, elles aussi actrices et défenseuses des droits de l'Homme en général et des droits de femmes en particulier. Ainsi, en Algérie, ces mères, ces épouses, ces filles, ces sœurs, font preuve chaque jour de courage et de détermination pour que leur cause soit entendue. Elles dénoncent l'impunité qui règne et l'hypocrisie des mesures dites de « prise en charge du dossier des disparus » depuis l'adoption de la Charte pour la paix et la réconciliation nationale en 2005.

À l'occasion de cette journée internationale pour le droit des Femmes, SOS Disparus et le CFDA s'unissent pour demander instamment aux plus hautes instances en Algérie de mettre fin à l'impunité qui règne dans le pays, de faire la vérité sur le sort de chaque victime de disparition forcée et de toutes les victimes des années 90, d'abolir les lois d'amnisties et de juger les responsables de ces violations graves des droits de l'Homme.

Nous appelons donc tous les membres de la société civile algérienne à rejoindre, en soutien à toutes ces femmes, le rassemblement prévu ce mercredi 8 mars 2017 à 13 heures, place du 1^{er} mai.

Alger, le 7 mars 2017
Fatima Yous
Présidente

SOS Disparu(e)s

Adresse : 21, rue Mustapha Benboulaïd. Alger Centre.
Tél / fax + 213 (0) 21 71 03 16 Mobile: + 213 (0) 665 632 178
E-mail: sosdisparusdz@gmail.com - www.algerie-disparus.org

SOS Disparu(e)s

Adresse : 21, rue Mustapha Benboulaid. Alger Centre.

Tél / fax + 213 (0) 21 71 03 16 Mobile: + 213 (0) 665 632 178

E-mail: sosdisparusdz@gmail.com - www.algerie-disparus.org